



SALARIÉS SNCF

ACCORD SALARIAL NAO 2026

POSITIONS DE RÉMUNÉRATION & MESURES FIN DE CARRIÈRE

En signant l'accord salarial NAO 2026, l'UNSA a ouvert la porte à 1 200 positions de rémunération supplémentaires hors compte. En trois ans de négociations, ce sont 8 000 PR hors contingents qui auront été attribuées depuis octobre 2024. Pas des promesses. **Des résultats.**

1 200 POSITIONS DE RÉMUNÉRATION (PR) SUPPLÉMENTAIRES POUR BOOSTER LES CARRIÈRES

Les 1 200 PR supplémentaires hors compte prendront effet au 1er avril 2026. Elles concernent toutes les Classes 2 à 8 et TA/TB.

Cela porte à 8 000 le nombre total de PR hors compte attribuées depuis octobre 2024. En deux ans, l'UNSA a fait bouger plus de lignes que d'autres en dix ans de tribunes.

Avec l'autre organisation syndicale signataire, l'UNSA a immédiatement travaillé sur les modalités de répartition.

Nos propositions ont été retenues par la direction :

- I. 20% de PR supplémentaires sur les PR concernées.
- II. Attribution lors des commissions de notation de l'exercice 2026.
- III. Prise d'effet au 1er avril 2026. ...

Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	TA	TB
8 → 9 +20%			20 → 21 +20%	25 → 26 +20%	29 → 30 +20%	33 → 34 +20%	10 → 11 +20%	17 → 18 +20%
9 → 10 +20%	14 → 15 +20%	18 → 19 +20%	21 → 22 +20%	26 → 27 +20%	30 → 31 +20%	34 → 35 +20%	11 → 12 +20%	18 → 19 +20%
10 → 11 +20%	15 → 16 +20%	19 → 20 +20%	22 → 23 +20%	27 → 28 +20%			12 → 13 +20%	19 → 20 +20%

...

AMORÇAGE RENFORCÉ : LE PARI EST TENU

RAPPEL DES FAITS

Lors de la NAO 2025, l'UNSA a obtenu 3 800 PR supplémentaires hors contingents, à distribuer sur 3 ans (2025-2027).

Objectif : accélérer l'accès aux niveaux de fin de carrière créés par l'accord de 2024 et débloquent les PR intermédiaires pour les agents qui stagnaient sans perspective.

LE RÉSULTAT

3 150 PR ont été attribuées dès la première année. Au-delà des prévisions. Grâce au travail de terrain de vos délégués en commission de notations.

À cela s'ajoutent les 1 256 PR déclenchées par les mesures classiques de l'accord fin de carrière. Au total, ce sont plus de 4 400 PR au titre de l'accord fin de carrière qui ont bénéficié aux cheminots statutaires sur le seul exercice 2025/2026.

L'écart entre prévisions et réalisé est porté par les PR intermédiaires : 1 779 attribuées contre 1 181 prévues. La preuve que notre revendication d'amorçage a corrigé des inégalités réelles dans les déroulements de carrière.

L'UNSA sait aller chercher du pouvoir d'achat en alliant augmentations générales et boost des déroulements de carrière.

2026-2027 : ON ACCÉLÈRE ENCORE

Les 650 PR restantes de l'enveloppe de 3 800 gardent la même méthode d'attribution avec un ajustement sur les modalités d'amorçages.

NOUVELLES MODALITÉS D'AMORÇAGE RENFORCÉ POUR 2026 (DATE EFFET AU 1ER OCTOBRE 2026)	
Situation de l'agent	Mesure obtenue
Classes 3 et 4 – salarié ≥ 59 ans	délai de séjour réduit à 2 ans
Classes 5, 6 et 7 – bénéficiaire du SR depuis ≥ 3 ans	accès à la 2 ^e PR du niveau fin de carrière
Classes TA et TB – salarié ≥ 54 ans	délai de séjour réduit à 2 ans

RAPPEL : CONDITIONS D'ACCÈS AUX NIVEAUX FIN DE CARRIÈRE

En fin d'activité et dans un contexte d'allongement des carrières, les cheminots statutaires des Classes 3 à 7 et TA/TB se retrouvaient sur leur PR terminale sans perspective de progression salariale. L'accord de fin de carrière de 2024, obtenu par les organisations signataires dont l'UNSA, a créé des niveaux de fin de carrière permettant de continuer à bénéficier d'un déroulement salarial.

CLASSE 3 À 7	Classe TA & TB
3 conditions cumulatives (sauf OMS)	2 conditions cumulatives (sauf OMS)
être âgé d'au moins 50 ans	être âgé d'au moins 45 ans
être positionné sur la dernière PR du niveau 2 depuis au moins 3 ans	être positionné sur la dernière PR du niveau 2 (TA) ou niveau niveau 3 (TB) depuis au moins 3 ans
ne pas avoir de perspectives d'évolution à la Classe supérieure	

Les conditions d'accès au niveau 3 de la Classe 8 restent inchangées.

L'UNSA-FERROVIAIRE NÉGOCIER, OBTENIR, RENDRE DES COMPTES

Depuis trois ans, l'UNSA-Ferroviaire signe des accords NAO qui font progresser le pouvoir d'achat et les carrières. 8 000 PR hors compte depuis octobre 2024. La création de la GPSA, une garantie de progression salariale annuelle inédite à la SNCF.

On ne négocie pas pour le plaisir de signer. On signe quand ça fait avancer les cheminot-es. Et quand on signe, on vérifie que les engagements sont tenus. Les chiffres que vous venez de lire le prouvent : l'amorçage renforcé a tenu ses promesses, et même au-delà.

REJOIGNEZ L'UNSA

DEUXIÈME ORGANISATION SYNDICALE REPRÉSENTATIVE À LA SNCF !



J'ADHÈRE
Cliquez ici ou scannez le QR Code pour adhérer en quelques clics



UNSA-FERROVIAIRE

© UNSA-Ferroviaire 2026
45, rue Ste Geneviève • 69006 LYON
ur.lyon@unsa-ferroviaire.org
Ne pas jeter sur la voie publique